

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2021

18H30

Excusés : Christelle Varache pouvoir à Philippe Charpentron, Natacha Audebert pouvoir à Isabelle Terminet, Karine Nicolas pouvoir à Stéphanie Verger, Maxime Dauvel pouvoir à Guillaume Bonnevin.

Travaux cabinet médical

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il a en sa possession des devis pour l'aménagement du parking et pour les huisseries du cabinet des kinés, acquis récemment par la commune, pour 15 000€. Il souhaite que le conseil prenne une décision sur le devenir de ce cabinet.

Après concertation le conseil décide à l'unanimité de faire effectuer les travaux. En effet, l'acquisition a été faite dans le but de pouvoir potentiellement accueillir dans de bonnes conditions un professionnel de santé. Dans l'avenir, il pourra être envisagé d'aménager le logement à l'étage dans la perspective d'y accueillir des stagiaires ou des internes.

Logements garage Doucet

Monsieur le Maire informe le conseil que le logement situé impasse Monte au banc sera loué à la fin du mois d'octobre à un jeune couple avec 2 enfants, qui sont d'ores et déjà inscrits à l'école. Le conseil municipal fixe le montant du loyer à 750€. Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il a rencontré M. Blondeau et qu'il lui a demandé de réaliser des plans pour le second logement.

Convention allocation compensatrice transport scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la communauté d'agglomération de Grand Cognac a donné délégation de compétence en matière d'organisation des transports scolaires réguliers des élèves du 1^{er} degré à compter du 1^{er} septembre 2020 à la commune de Sigogne, où sont scolarisés les enfants de Foussignac. Les 2 communes perçoivent chacune à ce titre une allocation compensatrice de Grand Cognac destinée à financer cette délégation de compétence. La commune de Sigogne, étant structure organisatrice, assure le paiement des factures résultant du marché public conclu avec le transporteur. Une convention doit être signée avec la commune de Foussignac pour le reversement de l'allocation compensatrice perçue par cette dernière.

Tarifs 2022

Il est décidé d'appliquer l'indice des loyers du 3^e trimestre 2021, soit une augmentation de 0.83% sur les montants des loyers des logements.

Les tarifs sont maintenus pour les concessions au cimetière, les locations des salles et les services périscolaires.

Monsieur le Maire expose la situation concernant le multiple rural : Natacha Moreau, pour des raisons de santé notamment, ne souhaite plus exploiter le magasin et aimerait conserver uniquement le restaurant. Coop Atlantique espère trouver un nouveau gérant pour janvier 2022 et sollicite la suspension des loyers dans l'attente d'un repreneur. Le conseil municipal décide de ne pas accéder à

cette demande, les loyers seront maintenus. Par ailleurs, si Natacha Moreau conserve le restaurant seul, elle devra s'acquitter d'un loyer mensuel, clause qui était prévue dans la convention de mise à disposition à titre gratuit du local. Le montant est fixé à 600€ pour l'année 2022.

Questions diverses

- **Tracteur** : la décision modificative doit être revue et s'articulera ainsi :

2182/71 acquisition tracteur + 71 988,00 (prix TTC)

024 reprise tracteur + 11 990,00 (+ 5 ans, pas de TVA)

1641/71 prêt + 57 600,00 (prêt effectué sur le HT car nous récupérerons la TVA)

020 dépenses imprévues – 2 398,00 (pour équilibrer l'opération)

- **Insonorisation salle polyvalente**

Il serait nécessaire d'ajouter 4 panneaux au centre de la salle. Un devis va être demandé à Paul-Emile Fort.

- **Salon bien-être**

La commission culturelle a reçu Mme Natacha Nowack, thérapeute en mémoire cellulaire, biorésonance, lithothérapie, yoga, méditation et mantras à Jarnac. Elle souhaite organiser un salon du bien-être à la salle polyvalente de Sigogne. Ce salon accueillerait des thérapeutes, artistes travaillant sur la nature (photo, peinture, sculpture...), alimentation bio etc. Madame Nowack se chargerait de contacter les éventuels participants, elle impliquerait au maximum les praticiens et associations de Sigogne pratiquant des activités en lien avec le bien-être et proposerait un tarif réduit pour les stands. Une yourte pourrait être installée sur le côté de la salle pour réaliser des ateliers. Le salon se tiendrait le week-end des 21 et 22 mai 2022. Le conseil municipal donne son accord et soutient le projet. Le tarif de location de la salle est fixé à 350€.

- **Réserve incendie Jérôme V.**

Jérôme V. va faire construire un bâtiment agricole rue du Renclos, qui nécessite une défense incendie. Enédis va devoir poser un transformateur électrique en limite de propriété à l'endroit où était prévu le bassin, et n'autorise aucun ouvrage dans un rayon de 10 mètres. La SAUR lui a confirmé que le réseau d'eau permettait la pose d'une borne incendie. Il a donc sollicité la mairie pour cette pose. Le conseil municipal donne son accord. Cette borne n'étant pas indispensable pour la commune, il lui sera demandé de rembourser la totalité. La commune en fera l'entretien.

Pour info

- Monsieur le Maire et Christelle Varache ont rencontré Christine Gay, qui dispense des cours de gymnastique holistique le mercredi soir dans la salle des mariages. Pour des raisons d'assurance et de sécurité, elle va créer son association.